

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 19 MARS 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	25

N° 15-DCM-DGS-023

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE DIX-NEUF MARS à treize heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mars 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION : EXAMEN ET ADOPTION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2014**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Pierre-Laurent CHABLE

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE : M. le MAIRE

POUVOIRS : Valérie RIALLAND à Christian GARNIER
Lionel RIQUELME à Jean-Michel PEYRATOUT
Viviane TIAR à Josiane SICCARDI
Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI
Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER

ABSENTS : Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====
M. Christian GARNIER est élu Président de séance à l'unanimité.

M. Jean-Michel PEYRATOUT, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Le compte administratif retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement pour un exercice donné.

Le projet de délibération présenté propose au Conseil l'approbation du Compte Administratif 2014.

LE BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses totales de fonctionnement au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 15 779 479,76€ et les recettes totales de fonctionnement à 16 216 051,14€, soit un résultat comptable 436 571,38 €. Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 14 453 845,48€, soit un ratio de 1 237€ par habitant, supérieur de 33€ à la moyenne des communes de 10.000 à 20.000 habitants.

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'établissent à 4 173 754,52€. Elles ont été stabilisées par rapport à l'exercice 2013 (+0,14%).

Les frais de personnel (012) affichent une augmentation de 3,67% pour s'établir à 8 271 959,72€. La part des dépenses réelles de fonctionnement affectée au frais de personnel est égale à 57,2%, ratio supérieur à la moyenne des communes de 10.000 à 20.000 habitants égal à 52,8%.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 1 336 519,47€ (+3,17%)

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 16 106 534,84€ soit un ratio de 1 378,51€ par habitant, supérieur à la moyenne nationale de la strate (1 337€).

Les Dotations et participations (chapitre 74)

Ce poste s'établit à 2 993 491,36€ en 2014 contre 3 325 322,68€ en 2013, soit une baisse de 10%, conséquence directe de la chute des dotations de l'Etat.

La fiscalité

Le produit des impositions directes (3 taxes) s'établit à 8 006 240€ (+0,51%). Cela représente 685 € par habitant pour un ratio national de la strate de 511€.

L'endettement

L'encours de la dette au 31 décembre 2014 s'établit à 11 543 884,55 €, soit 988€ par habitant (1 017€ en 2013), pour une moyenne des communes de même strate qui se fixe à 964€ par habitant.

L'annuité de la dette en 2014 est de 1 434 283 €.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 003 438,86€ dont 987 833,93€ de remboursement d'emprunt. Les travaux en régie réalisés par les services municipaux s'élèvent à 72 625,85€.

<u>Immobilisations incorporelles</u> (chapitre 20) :	175 179,01 €
- Etudes complexe sportif tennis squash	35 000 €
- Etudes La Diligence	13 000 €
- Etudes La Grenouille	28 000 €
- PLU	22 000 €
- Etudes Jean Jaures	22 000 €
- Etudes voiries	13 000 €
- Amiante CTM	5 000 €
- Glissement terrain pin de galles	8 000 €
<u>Immobilisations corporelles</u> (chapitre 21) :	1 148 968,68 €
- Eclairage public	44 000 €
- Acquisition terrains SAFER	40 000 €
- Matériels informatiques	9 000 €
- Divers Voiries	207 000 €
- Aménagement plateau Pin de Galle	30 000 €
- Equipements cantines	24 000 €
- Travaux dans les écoles	65 000 €
- Travaux postes de secours	112 000 €
- Signalétique de voirie	19 000 €
- Conteneurs enterrés	56 000 €
- Compresseurs club de plongée	24 000 €
- Installation toilettes publiques	66 000 €
- Acquisition parcelles (Gravettes)	40 000 €
- Carrousel	120 000 €
- Gazon synthétique	22 000 €
- Toiture Club de plongée	14 000 €
- Aménagement urbain espaces des arts	22 000 €
- Salle musique	13 000 €
- Travaux divers espaces des arts	19 000 €
- Toiture CCAS	7 000 €
- Equipements pour club kayak	7 500 €
- Caméra Pin de Galle	7 000 €
<u>Immobilisations en cours</u> (chapitre 23) :	102 614,72 €
- Travaux Bastidons	102 000 €
<u>Subventions d'équipement</u> (chapitre 204) :	250 760,87 €
- Symielec (La Garonne)	24 000 €
- Var Habitat	150 000 €
- SNI (Latty)	67 500 €

Les recettes d'investissement

Les recettes réelles totales d'investissement s'élèvent à près de 5 238 586,30 € et se composent :

Subventions d'investissement	1 566 106 €
Fonds de compensation de la TVA	769 951 €
Taxe locale d'équipement/Taxe d'aménagement	85 296 €
Excédent de fonctionnement affecté	1 860 000 €
Emprunts	500 000 €
Remboursement opérations pour tiers	362 233 €

Le résultat d'exécution

Le budget principal présente un excédent brut de clôture de 3 730 772,24€ et un excédent net, c'est-à-dire incluant les restes à réaliser, de 2 584 801,20€.

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	- 1 146 265,21	2 849 200,65	1 702 935,44
Affectation du résultat à l'investissement		1 860 000,00	1 860 000,00
Résultat de l'exercice	3 451 265,42	436 571,38	3 887 836,80
Résultat brut de clôture	2 305 000,21	1 425 772,03	3 730 772,24
Solde des restes à réaliser	- 1 145 971,04		- 1 145 971,04
Résultat net de Cloture	1 159 029,17	1 425 772,03	2 584 801,20

LES BUDGETS ANNEXES :**Budget annexe du service de distribution d'eau potable**

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	115 226,94	186 518,43	301 745,37
Affectation du résultat à l'investissement			-
Résultat de l'exercice	70 755,95	- 23 616,61	47 139,34
Résultat brut de clôture	185 982,89	162 901,82	348 884,71
Solde des restes à réaliser	- 230 856,63		- 230 856,63
Résultat net de Cloture	- 44 873,74	162 901,82	118 028,08

Budget annexe de la Régie des transports routiers

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	124 417,82	26 967,85	151 385,67
Affectation du résultat à l'investissement			-
Résultat de l'exercice	20 737,20	- 6 164,31	14 572,89
Résultat brut de clôture	145 155,02	20 803,54	165 958,56
Solde des restes à réaliser	-		-
Résultat net de Cloture	145 155,02	20 803,54	165 958,56

Budget annexe de la Régie des Pompes Funèbres

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	10 876,79	10 315,72	21 192,51
Affectation du résultat à l'investissement			-
Résultat de l'exercice	- 82,39	235,90	153,51
Résultat brut de clôture	10 794,40	10 551,62	21 346,02
Solde des restes à réaliser	-		-
Résultat net de Cloture	10 794,40	10 551,62	21 346,02

Budget annexe de la Z.A. de la Mounine

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1		19 506,39	19 506,39
Affectation du résultat à l'investissement			-
Résultat de l'exercice	-	-	-
Résultat brut de clôture	-	19 506,39	19 506,39
Solde des restes à réaliser	-		-
Résultat net de Cloture	-	19 506,39	19 506,39

Budget annexe de la Z.A. du Village

CA 2014	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat brut de clôture n-1	-	31 560,49	31 560,49
Affectation du résultat à l'investissement			-
Résultat de l'exercice	-	- 223,84	- 223,84
Résultat brut de clôture	-	31 336,65	31 336,65
Solde des restes à réaliser	-		-
Résultat net de Cloture	-	31 336,65	31 336,65

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ
(24 voix POUR / 1 Abstention : Pierre-Laurent CHABLE)

- ADOPTE les Comptes Administratifs 2014 du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :

27 MARS 2015

Publié ou notifié le :

27 MARS 2015

Le Maire,



Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

